



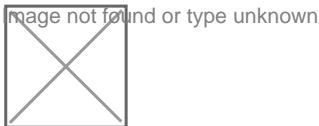
Probleme entre freres et soeurs

Par **gaja**, le **04/12/2014** à **12:09**

bonjour

Je me suis occupée de ma maman depuis plus de 10 ans ce qui n'est pas le cas de mes frères et soeurs. Ma maman est décédée depuis peu elle m'a beaucoup aidé financièrement, dois-je restituer l'argent a mes frères et soeurs maintenant?

merci pour vos reponses



Par **goofyto8**, le **05/12/2014** à **18:35**

oui selon la loi si elle vous a fait des dons ils doivent être restitué dans l'actif de la succession.

Mais, parallèlement, vous pouvez aussi demander à vos frères et sœurs, en compensation, de vous dédommager pour le travail que vous avez effectué, afin de vous occuper de votre mère durant dix années.

Par **gaja**, le **07/12/2014** à **11:38**

merci pour votre reponse.

Comment puis-je calculer cette compensation?

Par **moisse**, le **07/12/2014** à **18:39**

Bonsoir,

Je ne vois pas à quoi @goofy8 fait allusion, mais je vois parfaitement la fratrie vous demander des comptes, votre aide pouvant consister à vivre aux crochets de votre mère.

Selon leur point de vue s'entend.